

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

« Grand Prix Sciences & Recherche » de l'Académie Amorim

A retourner, par email et envoi postal, au secrétariat de l'Académie Amorim **au plus tard le 20 avril 2019**, accompagné :

- d'un court C.V du candidat,
- d'une introduction d'une page environ présentant les travaux et les motivations du candidat,
- d'une synthèse de la thèse de doctorat (PhD) mise en compétition, soit un résumé sur une quinzaine de pages accompagné de la bibliographie, de la date de soutenance et le cas échéant la mention obtenue.

en format **Pdf et Word** à l'adresse email suivante :

concours@academie-amorim.com

ainsi qu'une version imprimée et non reliée à adresser par courrier au :

Secrétariat de l'Académie Amorim
A l'attention de Emilie Loubié
19 bis rue Perronet – 92200 Neuilly sur Seine

Je soussigné(e).....

Demeurant :

.....

.....

Tél :Mob :

E-mail :

Candidate pour :

Le Grand Prix Sciences & Recherche de l'Académie Amorim et propose la thèse de doctorat (PhD) :

.....

.....

Certifie être l'auteur des travaux que je livre à l'Académie Amorim

J'ai pris connaissance du règlement du concours et en approuve les termes.

A.....le.....

Signature

REGLEMENT DU GRAND PRIX SCIENCES & RECHERCHE

Le Grand Prix Sciences & Recherche est décerné par l'Académie Amorim dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur le vin et son environnement. Il est doté de 5 000 € et récompense des thèses de doctorat (PhD) en œnologie, viticulture, viti-viticulture durable ou portant sur l'environnement du vin et de la vigne dans les domaines juridiques et des sciences humaines et sociales (histoire, économie, sociologie, etc...).

Conditions de participation des candidats

- Les candidats doivent avoir atteint la majorité légale et être étudiants, auteurs, chercheurs dans les domaines de l'œnologie, de la viticulture, des sciences juridiques, humaines et sociales et ayant produit des travaux traitant de l'œnologie, de la viticulture ou de toutes autres questions relatives au secteur viti-vinicole.
- Un travail déjà présenté à l'Académie une année ne peut être admis à re-concourir.
- Les candidats doivent présenter leurs travaux à titre individuel.
- Le dossier de candidature peut être présenté en français ou en anglais.
- Le Prix ne peut être décerné qu'à la personne physique auteur des travaux.
- La synthèse des travaux du lauréat sera publiée dans la collection "Académie Amorim", publication non-commerciale destinée à un usage interne et à la presse.
- Une édition électronique de la publication sera mise en ligne sur le site Internet de l'Académie Amorim.

Présentation des documents remis

Il est demandé d'adresser la fiche d'inscription complétée et signée accompagnée de :

- Un court C.V du candidat,
- Une introduction d'une page présentant les travaux et les motivations du candidat,
- D'une synthèse de la thèse de doctorat (PhD) mise en compétition, soit un résumé sur une quinzaine de pages accompagné de la bibliographie, de la date de soutenance et le cas échéant la mention obtenue.

Date limite de dépôt des candidatures : **20 avril 2019**

Les candidatures présentées en anglais devront parvenir 15 jours avant la date de clôture du concours pour que la synthèse présentée puisse être traduite en français, soit, au plus tard, **5 avril 2019**.

La thèse de doctorat originale pourra être demandée aux candidats.

Critères de sélection

Seront évalués par le Comité de Sélection :

- La **problématique** du sujet et son adéquation avec un ou des enjeux de la filière viti-vinicole.
- La qualité de la formulation des **hypothèses** de travail et des **objectifs** de la recherche.
- La **méthodologie** utilisée : adaptation d'une méthodologie déjà existante, élaboration d'une méthodologie originale, et pistes d'amélioration possibles.
- Les **résultats** obtenus : caractères novateurs et apports pour le monde professionnel, (applications possibles et potentiel de transfert pour la R&D)
- La **formalisation** du document : clarté de la rédaction, précision et qualité de la mise en forme, des figures, illustrations, photos et portée pédagogique pour des utilisateurs potentiels.

Le Comité de Sélection se réserve le droit de nommer un comité restreint chargé d'établir une pré-sélection des travaux en compétition.

Confidentialité

Le Comité de Sélection s'engage à la plus grande confidentialité sur les travaux soumis à son appréciation.

Remise de Prix

Les candidats seront informés des résultats au plus tard le 30 juin 2019.

La Remise du Grand Prix Sciences & Recherche se fera à l'occasion d'une réception officielle en présence des membres du Comité de Sélection, des anciens lauréats, de la presse et d'institutionnels de la filière viti-vinicole.

Elle aura lieu en novembre 2019. Le lieu et la date exacts seront communiqués au lauréat en même temps que les résultats.